

BANGLADESH

Faits marquants

- Les conditions de vie des 28 300 réfugiés du Myanmar qui résident dans les deux camps du district de Cox's Bazar se sont améliorées grâce à la politique constructive du Gouvernement, à l'appui de la communauté internationale et aux initiatives du HCR.
- Des améliorations notables sont survenues dans les domaines de la protection, des abris, de l'eau et de l'assainissement, de la préservation de l'environnement, de l'éducation, de la santé et de la nutrition.
- À la fin 2009, les Nations Unies ont lancé une initiative conjointe sur deux ans d'un montant de 33 millions de dollars E.-U., qui vise les communautés vivant à l'extérieur des camps dans les districts de Teknaf et d'Ukhiya. Les populations non enregistrées et les communautés d'accueil bangladaises devraient ainsi bénéficier d'une aide au développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, des moyens de subsistance, ainsi que de la nutrition et de la sécurité alimentaire.
- Le programme en faveur des 245 réfugiés en milieu urbain a été aligné sur la nouvelle politique du HCR relative aux réfugiés urbains. L'Organisation a renforcé ses activités de conseil juridique et a aidé les réfugiés à acquérir des qualifications professionnelles et une plus grande autosuffisance.
- Les quelque 250 000 résidents de langue ourdoue qui ont obtenu le droit de vote lors des élections de décembre 2008 ont reçu un appui supplémentaire dans le cadre des programmes de développement mis en œuvre par les Nations Unies et le Gouvernement. Le Bangladesh a également amendé sa législation de manière à ce que les mères puissent transmettre leur nationalité à leurs enfants, réduisant ainsi les risques d'apatridie.



sont installés dans les camps de Kutupalong et de Nayapara situés dans le district de Cox's Bazar, au sud-est du pays.

Le Gouvernement estime qu'en dehors de cette population, 200 000 à 400 000 réfugiés non enregistrés vivent à l'extérieur des camps. Grâce à une coopération permanente entre le HCR et les autorités, tant au niveau national que régional, le Bangladesh a accepté d'envisager une forme d'identification pour cette population, ce qui représente une avancée notable.

Le Bangladesh a été fortement touché par la crise économique mondiale. Les communautés les plus déshéritées ont été particulièrement frappées, ce qui a contribué à un ressentiment croissant à l'encontre des réfugiés. Vers la fin de

Environnement opérationnel

Au Bangladesh, qui n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, les activités du HCR consistent uniquement à porter assistance aux quelque 28 000 réfugiés originaires du nord de l'État de Rakhine, au Myanmar. Ceux-ci

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Myanmar	28 600	28 300	52	59
	Pays divers	30	-	28	10
Personnes assimilées à des réfugiés	Myanmar	200 000	-	-	-
Total		228 630	28 300		

l'année, la montée du sentiment anti-Rohingyas a entraîné une augmentation du nombre de réfugiés non enregistrés s'installant de manière informelle à l'extérieur du camp de Kutupalong, où la malnutrition et les mauvaises conditions sanitaires sont monnaie courante.

| Réalisations et impact |

○ Objectifs principaux

En prévision de leur rapatriement librement consenti au Myanmar, le HCR s'est efforcé d'améliorer la protection et les conditions de vie des réfugiés dans les camps. Il a fait en sorte d'assurer des conditions de vie plus équitables entre tous les ressortissants du Myanmar relevant de sa compétence, qu'ils soient enregistrés ou non. Par ailleurs, l'Organisation s'est attachée à promouvoir les principes de protection internationale et a veillé à renforcer l'autosuffisance des 245 réfugiés installés en milieu urbain.

○ Protection et solutions

Le HCR a délivré à tous les réfugiés enregistrés âgés de plus de cinq ans une carte d'identité dont la validité est reconnue par les forces de l'ordre. Afin de renforcer la nouvelle structure de gestion des camps de réfugiés, 42 chefs de communautés (dont 40 pour cent de femmes) ont été formés aux techniques de direction et à la gestion des conflits, ce qui a permis de régler les

litiges mineurs au niveau local et d'accroître la confiance entre les responsables.

Deux organisations de jeunesse et six groupements de femmes ont également été créés, afin de traiter des questions telles que les moyens de subsistance, la violence sexuelle et sexiste et l'autogestion communautaire. Bien que les procédures standard relatives à la violence sexuelle et sexiste aient été révisées, cette question devra faire l'objet d'une attention supplémentaire, tout comme celle de la protection de l'enfance.

Le lancement d'une Initiative conjointe des Nations Unies a permis d'accomplir des progrès dans l'instauration de conditions de vie plus équitables pour tous les réfugiés, qu'ils soient enregistrés ou non, ainsi que pour la population locale. De surcroît, les communautés d'accueil ont bénéficié de l'aide apportée à six établissements scolaires bangladais pour améliorer leur infrastructure. Cependant, une dégradation progressive de la situation des personnes non enregistrées, due à la montée d'un sentiment hostile à l'endroit des réfugiés, a été observée au second semestre 2009. Dans ce contexte, cela a incité un nombre croissant de réfugiés non enregistrés à se déplacer vers un camp de fortune situé aux abords de Kutupalong.

Dans le cadre d'un plan global de recherche de solutions durables, 500 demandes de réinstallation ont été déposées et 453 réfugiés sont partis vers six pays d'accueil au cours de l'année 2009. L'utilisation stratégique de la réinstallation a induit une évolution des mentalités au sein de la population réfugiée : forte augmentation du nombre de personnes apprenant et parlant



Khaleda assure des cours de langue auprès d'adolescentes dans un camp de Cox's Bazar.

l'anglais, hausse du taux de scolarisation des filles et déclin des mariages précoces.

Le HCR a déterminé le statut d'un petit nombre de réfugiés originaires d'autres pays que le Myanmar. Il a par ailleurs favorisé l'autosuffisance des 245 réfugiés vivant en milieu urbain grâce à un programme d'assistance qui inclut des cours de langue, des formations techniques et la création d'auto-entreprises.

Le problème du statut légal des quelque 250 000 résidents de langue ourdoue a été résolu. Les autorités leur ont délivré des cartes nationales d'identité qui leur ont permis de voter lors des élections législatives de décembre 2008. Le HCR a publié une note d'orientation à l'intention des États qui reçoivent des demandes d'asile de membres de cette communauté et veille à ce que ces derniers bénéficient des programmes de développement nationaux. La législation amendée en 2009 pour permettre aux mères de transmettre leur nationalité à leurs enfants constitue un grand pas en avant dans la prévention de l'apatridie.

○ *Activités et assistance*

Abris et autres infrastructures : plus de 5 000 familles réfugiées ont bénéficié de la construction de 286 nouveaux abris dans le camp de Nayapara. Ces nouveaux abris portent à environ 83 pour cent la part du projet total menée à bien à la fin 2009, contribuant ainsi à réduire le surpeuplement. L'installation de 39 lampadaires solaires dans les lieux publics et sur le pourtour des camps a permis d'améliorer la sécurité, en particulier pour les femmes et les jeunes filles.

Activités génératrices de revenus : en 2009, les possibilités de formation professionnelle et de génération de revenus se sont considérablement améliorées pour les hommes comme pour les femmes. Plus de 300 réfugiés ont été formés à différentes techniques telles que la culture des champignons, la menuiserie, les travaux d'électricité, l'entretien des pousse-pousse et la réparation des téléphones mobiles. De plus, 700 personnes ont participé à la production de vêtements, de savon et de poudre dentifrice. Enfin, 24 réfugiés (dont 15 femmes) ont été formés à la création d'entreprises. Plus de 31 pour cent des réfugiés bénéficient d'un emploi informel.

Appui opérationnel aux partenaires : le HCR a fourni un appui à ses partenaires opérationnels et à ses partenaires d'exécution, afin de garantir l'efficacité des services offerts aux réfugiés et à la population locale, y compris de l'Initiative conjointe des Nations Unies et des activités menées à l'extérieur des camps. Parmi ces activités figurent les espaces pour enfants et les programmes d'alimentation dans les villages mis sur pied par l'UNICEF.

Assainissement : 566 latrines et 34 bains publics ont été réparés. De plus, 19 blocs de latrines et 8 bains publics sont en cours de construction à Nayapara. Tous les réfugiés ont eu accès à des installations sanitaires. D'importantes mesures ont été prises en 2009 pour encourager l'appropriation des installations sanitaires par les réfugiés. Ainsi, 41 réfugiés chargés de promouvoir l'hygiène, dont deux femmes, ont été formés pour animer des séances de sensibilisation à l'hygiène personnelle et environnementale dans les camps.

Assistance juridique : le HCR a mené à bien une vaste opération de profilage de la population des camps de Nayapara et de Kutupalong. Quelque 27 500 réfugiés (soit 96 pour cent de la population) ont été interrogés en vue d'identifier les individus qui avaient des besoins spécifiques. De nouvelles données ont

été relevées, avec notamment l'identification des enfants séparés et des femmes en situation de risque. Plus de 50 réfugiés ont pu bénéficier d'une représentation juridique, pour certains avec l'aide du HCR.

Besoins domestiques : des articles de base ont été distribués aux réfugiés tout au long de l'année pour répondre à leurs besoins quotidiens. Afin de promouvoir l'autosuffisance, l'organisation a continué à réduire progressivement l'assistance généralisée pour la remplacer par une distribution ciblée d'articles essentiels en fonction des besoins. Environ 1 345 réchauds à haut rendement énergétique ont été utilisés dans les deux camps.

Eau : les installations d'approvisionnement en eau ont été rénovées, ce qui a considérablement amélioré la capacité de stockage du camp de Nayapara, en particulier à la saison sèche. Des réunions communautaires ont été régulièrement organisées pour promouvoir la préservation et la gestion de l'eau. La promotion de l'hygiène a abouti à une réduction des défécations en plein air et à une meilleure élimination des déchets, bien que des efforts supplémentaires doivent être déployés pour accroître le sens des responsabilités de la communauté. Les installations de Kutupalong ont été soumises à rude épreuve en raison de l'accumulation de réfugiés non enregistrés à l'extérieur du camp.

Éducation : une nouvelle école a été construite dans chaque camp afin d'éviter des situations de classes surchargées. Les possibilités d'accès à l'éducation ont été élargies et la qualité des activités existantes a été améliorée. Les enseignants réfugiés ont reçu des formations supplémentaires et les programmes scolaires ont été révisés. L'environnement éducatif a été sécurisé grâce à la construction de clôtures autour des écoles et à l'implication plus active des parents dans l'éducation de leurs enfants. Dans chaque camp, le taux de scolarisation dans le primaire a augmenté de 20 pour cent par rapport à l'année précédente. Des centres informatiques ont été créés dans les deux camps, permettant ainsi à 267 réfugiés (dont 52 femmes) d'acquérir une formation de base dans ce domaine.

Santé et nutrition : grâce à l'amélioration des structures de soins et de diagnostic, l'incidence annuelle des infections respiratoires et des maladies diarrhéiques a été respectivement réduite de 15 et de 18 pour cent en 2009. L'utilisation accrue de moustiquaires imprégnées d'insecticide, ainsi qu'une détection précoce et un traitement rapide, ont contribué à une diminution progressive de la prévalence du paludisme au cours des cinq dernières années. Grâce au programme pour les accoucheuses traditionnelles, à la participation communautaire et aux activités de suivi et de supervision, la proportion d'accouchements accompagnés par du personnel soignant qualifié a progressé de 10 à 54 pour cent en 2009. Le taux d'anémie chez les enfants de moins de 6 ans a été réduit de 74 à 29 pour cent. Quelque 90 réfugiés volontaires ont reçu une formation en matière de nutrition et le pourcentage d'enfants participant au programme de suivi de la croissance est passé de 34,2 à 73 pour cent.

Services communautaires : après la création d'une nouvelle structure de gestion des camps de réfugiés en 2008, les efforts se sont réorientés en 2009 vers le renforcement des capacités des chefs de communautés, afin qu'ils puissent participer activement à cette gestion. Cette réorganisation a également incité les réfugiés à élaborer des solutions pour leur communauté, à mobiliser des volontaires pour réparer les centres communautaires, à organiser

des cours d'anglais et à coopérer avec les organisations humanitaires pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste et la violence familiale. Des groupes de femmes et de jeunes ont également été formés. Enfin, 24 réfugiés, dont 12 femmes, ont été formés à la création d'entreprises.

Transport et logistique : du matériel de secours, et notamment des fournitures médicales, des articles domestiques et des vivres, est régulièrement transporté vers les camps et les centres d'alimentation. Dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, des stocks de bâches en plastique, de jerrycans, de couvertures et de médicaments essentiels ont été livrés et entreposés dans les deux camps.

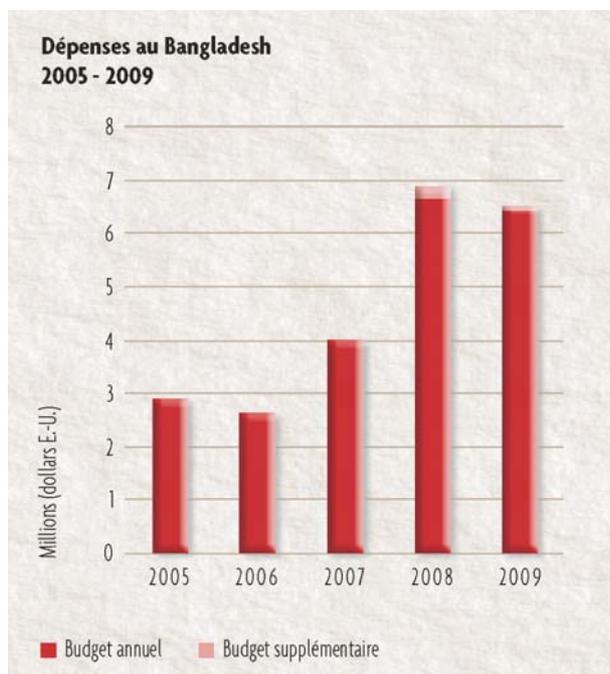
Vivres : un comité de gestion des vivres a été créé dans le camp de Kutupalong, offrant ainsi aux réfugiés de nouvelles possibilités de participer à cette activité. À la fin de l'année, plus de 23 670 réfugiés enregistrés recevaient des rations alimentaires. De plus, 435 enfants en moyenne recevaient tous les mois des compléments alimentaires, tandis que 222 enfants répartis entre les deux camps bénéficiaient d'aliments thérapeutiques.

○ Contraintes

La situation d'exil prolongée des ressortissants du Myanmar réfugiés au Bangladesh demeure préoccupante. La liberté de mouvement des réfugiés fait l'objet de restrictions et ils ne sont pas officiellement autorisés à travailler. Cela entrave les efforts entrepris pour accroître leur autosuffisance et les rend moins susceptibles de bénéficier à l'avenir de solutions durables, y compris d'un rapatriement librement consenti. Un autre problème de taille concerne l'absence de statut juridique pour les réfugiés non enregistrés, dont le nombre est estimé à 400 000 maximum. L'absence de statut juridique des 200 000 à 400 000 réfugiés non enregistrés constitue également un problème de taille.

| Informations financières |

La tendance à la hausse des dépenses depuis 2006 a atteint son point culminant en 2008. Cette tendance est le reflet du nouveau climat politique qui règne dans le pays et de l'amélioration qualitative des installations disponibles dans les camps, en particulier des abris, des infrastructures et des services. L'effet cumulé de cette hausse a



permis de procéder en 2009 à des améliorations plus ciblées des installations et des abris, ce qui a entraîné une légère baisse des dépenses. Les donateurs ont continué à apporter leur soutien, avec des fonds supplémentaires destinés à la construction d'abris et à d'autres activités dans les secteurs de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement.

| Organisation et mise en œuvre |

En 2009, le HCR employait au total de 39 personnes, dont huit fonctionnaires internationaux, 22 collaborateurs nationaux, huit VNU, un JEA et trois agents détachés par la Commission internationale catholique pour les migrations, le Conseil norvégien pour les réfugiés, et les *Australian Youth Ambassadors for Development* (Jeunes ambassadeurs australiens pour le développement). Les opérations ont été prises en charge par la délégation de Dhaka et le bureau de terrain de Cox's Bazar.

| Collaboration avec les partenaires |

Le HCR a coopéré avec ses partenaires pour obtenir une amélioration à court terme des conditions de vie globales dans les camps. Une importance particulière a été accordée à la collaboration entreprise avec les organisations humanitaires et les organismes de développement pour réorienter le programme de manière à ce qu'il profite à la fois aux réfugiés et à la communauté d'accueil. Le HCR a participé à la conception de l'Initiative conjointe des Nations Unies lancée fin 2009.

| Évaluation générale |

Le Haut Commissariat a continué à renforcer sa coopération avec les autorités, des missions diplomatiques, d'autres institutions des Nations Unies et des ONG, ce qui a débouché sur une amélioration du sort réservé aux réfugiés dans les camps. Malgré ces progrès, les conditions de vie des réfugiés demeurent inférieures aux normes internationales en raison de l'exiguïté des camps.

La situation des réfugiés non enregistrés demeure préoccupante. Le Gouvernement s'est montré prêt à délivrer des documents d'identité à cette population, ce qui constituerait un important pas en avant dans la recherche d'une solution à ce problème complexe. Néanmoins, la montée d'un sentiment hostile aux réfugiés au sein de la population locale a entraîné une détérioration régulière de leur situation. Des mesures visant à accroître l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux moyens de subsistance pour les réfugiés comme pour les communautés d'accueil amélioreraient leur qualité de vie, tout en développant les perspectives de solutions durables, y compris de rapatriement librement consenti. L'engagement permanent de tous les intervenants concernés est indispensable pour améliorer les conditions de vie des réfugiés en attendant de trouver des solutions durables.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Gouvernement : ministère de l'Alimentation et de la Gestion des catastrophes, ministère de la Santé

ONG : Action contre la Faim, *Research, Training and Management International*, Société de la Croix-Rouge bangladaise, *Technical Assistance Inc.*

Partenaires opérationnels

ONG : *Austcare*, *Concern Worldwide*, *Handicap International*

Autres : FAO, FNUAP, OIM, OIT, PAM, UNICEF

Budget, revenus et dépenses au Bangladesh (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	6 809 089	5 533 647	1 038 354	6 572 001	6 399 435
Préparation et réponse liées à la grippe aviaire et humaine dans les camps - BS	117 214	0	117 214	117 214	117 214
Total	6 926 303	5 533 647	1 155 568	6 689 214	6 516 649

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR au Bangladesh (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 373 557	0	1 373 557	0
Abris et infrastructure	1 495 019	0	1 495 019	10 176
Activités génératrices de revenus	1 548	0	1 548	1 879
Appui opérationnel (aux agences)	544 876	0	544 876	71 841
Assainissement	31 884	9 314	41 198	104 855
Assistance juridique	146 332	0	146 332	23 420
Besoins domestiques	359 670	0	359 670	0
Eau	140 250	107 900	248 150	16 598
Éducation	38 773	0	38 773	34 007
Santé et nutrition	761 083	0	761 083	48 166
Services communautaires	225 105	0	225 105	50 190
Transport et logistique	164 432	0	164 432	10 779
Vivres	6 436	0	6 436	2 639
Versements aux partenaires d'exécution	553 021	0	553 021	(374 550)
Sous-total des activités opérationnelles	5 841 985	117 214	5 959 199	0
Appui aux programmes	557 449	0	557 449	0
Total des dépenses	6 399 435	117 214	6 516 648	0

Annulation sur les dépenses des années précédentes

(20 035)

Versements aux partenaires d'exécution

Paiements effectués	1 605 225	0	1 605 225	
Dépenses rapportées	(1 052 204)	0	(1 052 204)	
Solde	553 021	0	553 021	

Rapport de l'année précédente

Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				424 000
Dépenses rapportées				(374 550)
Remboursés au HCR				(53 905)
Ajustement dû aux taux de change				0
Dû au 31 décembre				(4 455)